

## **Ce document fournit quelques mises à jour de différentes ONG de conservation**

### **pour le Conseil du PFBC du 13 juin 2019 (Malabo)**

1. Le ZSL soutient l'idée de l'USFWS de créer un groupe de travail sur le renforcement des capacités de conservation de la faune sauvage au sein du PFBC, ce qui constituera un forum pour repenser les approches du développement des capacités, partager les opportunités de financement, les approches de renforcement des capacités, les méthodes d'évaluation et améliorer ainsi les meilleures pratiques et les performances.
2. Le ZSL préconise une consultation périodique entre les ONG de conservation de chaque pays pour partager les expériences, les résultats, les succès et les frustrations ; ce sera aussi l'occasion de débattre des nouvelles et des activités du Collège et de préparer des contributions à soumettre aux représentants du Collège pour qu'ils les partagent aux réunions du PFBC ;
3. Compte tenu de l'importance du trafic transfrontalier de produits illicites de la faune sauvage, nous recommandons que les activités de conservation se concentrent sur des approches transfrontalières, telles que celles qui sont encouragées entre le Sud-ouest du Cameroun et le Nigeria, et la Réserve de biosphère transfrontalière TRIDOM entre le Cameroun, le Gabon et la République du Congo.
4. Nous exhortons les ONG de conservation concernées à créer des réseaux de collaboration à travers les paysages et les frontières avec des partenaires pour accompagner les initiatives gouvernementales mises en œuvre pour combattre ce commerce transfrontalier de produits fauniques illicites.
5. La FAE soutient l'initiative sur la « transhumance » qui devient une menace pour la faune sauvage et une source de conflit et d'insécurité.
6. La FAE réitère la nécessité d'inclure la société civile et les minorités dans les discussions/décisions relatives à la planification/utilisation/gestion des ressources naturelles.
7. La raison en est que la biodiversité et le développement sont interdépendants et nécessitent une approche intégrée. La FAE recommande que l'intégration de la biodiversité reste un objectif clé de la feuille de route de la facilitation du PFBC.
8. La WCS se félicite des engagements pris dans la déclaration de N'Djamena qui appelle à un renforcement du rôle des unités de gestion des aires protégées établies en tant que partenariats public-privé. Ce modèle de gestion des aires protégées s'est avéré efficace dans l'ensemble de la région du Bassin du Congo, en particulier pour améliorer l'état de droit et assurer un financement durable des aires protégées grâce à des activités telles que le tourisme. Nous voudrions reconnaître le rôle important que jouent les organismes d'État nationaux dans toute la région en reconnaissant les avantages des modèles de PPP, soutenir les efforts renouvelés visant à étendre le réseau actuel d'aires protégées dans le cadre de ces modèles dans la région et encourager les gouvernements à partager les leçons apprises et les meilleures pratiques pour renforcer davantage ces partenariats.
9. Le WWF se félicite également des engagements pris dans la déclaration de N'Djamena. Le WWF croit au rôle central des aires protégées et des corridors associés qui les relient, pour la conservation à long terme de la biodiversité et des services écosystémiques. Les données de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest montrent que la grande majorité des forêts restantes sont celles qui bénéficient d'un statut d'AP. Bien qu'on ait critiqué le fait que « les aires protégées ne fonctionnent pas », ce qui ne serait pas une solution, nous pensons que le défi devrait plutôt se concentrer sur la façon de mieux gérer les aires protégées et de mieux impliquer les communautés locales dans leur gestion et dans l'accès aux ressources naturelles, et sur la façon de progresser dans le développement des aires de conservation communautaires. A cet égard, le WWF réitère son engagement total à mettre en œuvre les garanties sociales, y

compris les droits de l'homme, lorsqu'il soutient le travail de maintien de l'ordre entrepris par les services gouvernementaux. Le WWF a récemment pris des mesures pour minimiser davantage les risques tout en maintenant sa position de tolérance zéro à l'égard de tout abus. Le WWF continuera de travailler avec les services de maintien de l'ordre selon les principes de tolérance zéro pour s'assurer que toute allégation fait l'objet d'une enquête rapide et indépendante et, si/quand un abus est confirmé, des sanctions appropriées sont prises.

10. Le WWF compte sur les donateurs et le gouvernement pour continuer à travailler avec les ONG de conservation et d'autres partenaires afin d'améliorer la gestion des aires protégées et l'application de la loi, en faveur des communautés locales et de la biodiversité. Nous croyons également que le PFBC offre un forum unique pour un partenariat plus fort et plus large avec les acteurs étatiques et non étatiques, y compris les communautés locales.
11. Depuis le dernier conseil du PFBC en novembre, le WWF a continué de renforcer son travail avec les communautés locales pour lier les programmes de conservation et de développement ; on peut citer entre autres exemples d'interventions au cours des derniers mois :
  - Plusieurs sessions de formation pour plus de 150 gardes forestiers en matière de respect des droits communautaires et des droits de l'homme, ainsi que des lois et procédures nationales relatives à l'interpellation des braconniers.
  - Près de 300 élèves Baka ont reçu un soutien direct pour poursuivre leur éducation formelle dans 13 écoles et 464 parents Baka ont été sensibilisés aux mêmes objectifs.
  - Réalisation d'autres enquêtes socio-économiques pour assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement dans les programmes dirigés par le WWF.
  - Feuille de route élaborée pour l'évaluation de l'environnement judiciaire favorable au développement de la légalité des forêts communautaires.
  - Trois nouvelles Forêts Communautaires accordées en E-RDC.
  - 20 La forêt communautaire dans le sud-est du Cameroun a généré des revenus locaux de plus de 450 000 USD.
  - Le renforcement des capacités des OSC, qui a permis d'accroître la capacité de ces OSC à maintenir leur structure et leurs activités (par exemple, 5 ONG au Cameroun ont obtenu plus de 94 000 000 XAF pour leurs activités).
  - 41 Des parties prenantes (principalement des OSC mais aussi des services de l'administration nationale) ont été formées aux normes FSC et RSPO au Gabon.
  - Un projet de système de règlement des griefs a été élaboré autour de Messok Dja et est prêt pour l'essai et d'autres améliorations.
  - Mise en place d'une clinique effectivement mobile et opérationnelle dans le Sud-ouest de la RCA, au profit direct des communautés Baaka et non-Baaka.
12. En ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture (huile de palme et cacao) dans le Bassin du Congo, le WWF renouvelle son engagement envers l'atténuation des menaces alimentaires/agricoles et de leurs impacts sur les forêts HVC/HCS et la biodiversité dans le Bassin du Congo. Tout en encourageant l'agro-industrie à grande échelle à s'orienter vers des approches de conversion non forestières, il est nécessaire de se concentrer davantage sur les petits exploitants agricoles. Exemple d'engagement à travers des idées innovantes comme le « Modèle de Conservation par l'Agro-industrie intégrée » pour une production de cacao et d'huile de palme sans déforestation par les petits paysans, mis en œuvre à travers un partenariat entre les petits paysans et le secteur privé basé sur des primes qui incorporent des aspects de la déforestation.
13. Le WWF réaffirme son engagement avec le gouvernement de cinq pays du Bassin du Congo en tant que partenaires de l'AFT 2020 et de l'Initiative pour l'huile de palme africaine de l'AFT 2020 visant une production d'huile de palme sans déforestation : Élaboration de

principes nationaux et d'un plan d'action et mise en place en cours de plates-formes nationales pour l'huile de palme.

14. APN recommande d'organiser la réunion de suivi des résolutions de la Conférence de Ndjamena à Bangui plutôt qu'à Ndjamena.